



**SÉANCE ORDINAIRE** du conseil de la municipalité du canton de Nédélec, le **14 avril 2025**, à compter de **19 h** à la salle du conseil, située au 33, rue Principale, à Nédélec, et sous la présidence de madame Lyne Ash, mairesse et en présence des conseillères et conseillers suivants :

Étaient présents :

Yves Bourassa, conseiller # 1  
Véronique Lemire, conseillère # 2  
Linda Pomerleau, conseillère # 3  
Luc Bernèche, conseillé # 6

Absences :

Pierre Dénommé, conseiller # 4  
Siège # 5 - vacant

Lise Dénommé, Directrice générale, greffière-trésorière est également présente.

## Ouverture de la séance

---

Madame Lyne Ash, mairesse constate qu'il y a quorum et ouvre l'assemblée à 19h00.

## Mot de bienvenue

---

Lyne Ash souhaite la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'au public présent.

**7776-04-25**

## 3.1 Adoption de l'ordre du jour

---

Il est proposé par Yves Bourassa, et résolu unanimement par les conseillers présents d'accepter l'ordre du jour avec les ajouts mentionnés.

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

### **2. MOT DE BIENVENUE**

### **3. L'ORDRE DU JOUR**

### **4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **5. PROCÈS-VERBAUX**

5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 février 2025

5.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 février 2025

5.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 février 2025

5.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 mars 2025

5.5 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 mars 2025

5.6 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 31 mars 2025

### **6. TRÉSORERIE**

6.1 Compte à payer pour la période du 1er au 31 mars 2025

### **7. DÉPÔT DE RAPPORTS**

- 7.1 Rapport de la mairesse
- 7.2 Rapport des travaux publics
- 7.3 Rapport de l'employée de soutien au développement
- 7.4 Rapport de la DG
  - 7.4.1 Suivi – Centre Communautaire
  - 7.4.2 Suivi - Travaux de rénovation au Château Darveau
  - 7.4.3 Suivi FRR Volet II – Projet illuminé pour mieux briller
  - 7.4.4 Suivi FRR Volet II – Projet Prêt pas prêt, jouons
  - 7.4.5 Suivi – Emploi été Canada
  - 7.4.6 Suivi - Bornes électriques avec Hydro-Québec
- 7.5 Rapport des Élus

## **8. ADMINISTRATION ET RESSOURCES HUMAINES**

- 8.1 Dépôt de projet - Phase II - Mini-Golf Nédélec au programme l'Unique de LSAT
- 8.2 Demande de lettre d'appui - Acquisition de l'Immeuble de la Coop Santé Témiscavie
- 8.3 Appui – L'avenir des pôles d'économie sociale dans le cadre du prochain Plan d'action gouvernemental en économie sociale (PAGÉS)
- 8.4 Vacances de la DG
- 8.5 Changement - Séance ordinaire du 12 mai 2025
- 8.6 Changement - Séance ordinaire du 14 juillet 2025
- 8.7 Rencontre - Tisser des liens 24 avril 2025 au Témiscamingue

## **9. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SERVICE D'INCENDIE**

- 9.1 Cession des véhicules et équipements à la RISIT et mandat pour le transfert à la SAAQ

## **10. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

### **11. EAUX USÉES ET EAU POTABLE**

- 11.1 Rapport d'ingénierie préliminaire – Poste d'aqueduc (ajouté)

### **12. VOIRIE**

- 12.1 Avis de motion - Règlement 2025-01
- 12.2 Dépôt de projet Règlement 2025-01 décrétant l'achat et un emprunt de 100 000\$ pour achat d'un camion pour les travaux de voiries
- 12.3 Offre de services professionnelle – NORINFRA Services d'ingénierie
- 12.4 Réparation du réservoir à l'essence sur le camion des travaux publics (ajouté)
- 12.5 Gravier – MG-20 et MG 112 (ajouté)

### **13. LOISIRS ET CULTURE**

- 13.1 Action bénévole – Réseau biblio

## **14. DEMANDE À LA MUNICIPALITÉ**

- 14.1 Campagne de financement - Projet retour à l'école
- 14.2 Campagne de financement - ERDQ Fondation des Canadiens
- 14.3 Protocole de visibilité - 24e Édition de la Foire Gourmande
- 14.4 Campagne de financement - Fondation Brousseau-Dargis
- 14.5 Présentation des ordres de changement (ODC) - Centre communautaire de Nédélec
  - 14.5.1 Ordre de changement - ODC No 15
  - 14.5.2 Ordre de changement - ODC No 16
  - 14.5.3 Ordre de changement - ODC No 17-R1
  - 14.5.4 Ordre de changement - ODC No 18-R1
  - 14.5.5 Ordre de changement - ODC No 19
  - 14.5.6 Ordre de changement - ODC No 20 (ajouté)
  - 14.5.7 Ordre de changement - ODC No 21 (ajouté)
  - 14.5.8 Ordre de changement - ODC No 22 (ajouté)
- 14.6 Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie – 17 mai
- 14.7 Soumission pour le système audio et éclairage du Centre communautaire
- 14.8 Soumission Sogitex achat électroménager – Centre communautaire (ajouté)

## **15. AFFAIRES NOUVELLES**

### **16. CORRESPONDENCE**

- 16.1 Rapport d'activités de la RISIT pour février 2025
- 16.2 Suivi - Sur la réorganisation des services à l'unité de réadaptation en santé mentale à Malartic

## **17. PROCHAINE SÉANCE LE 12 MAI 2025**

## **18. PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **19. LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

### **Période de questions**

Un citoyen désire remercier les membres du conseil ainsi que l'inspecteur municipal pour le travail effectué dans le rang de la pipeline, situé dans le secteur de Roulier.

**7777-04-25**

### **5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 février 2025**

---

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du **10 février 2025**;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal

Il est proposé par Véronique Lemire, et résolu unanimement par les conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du **10 février 2025** tel que présenté.

**7778-04-25**

### **5.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 février 2025**

---

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du **20 février 2025**;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal

Il est proposé par Luc Bernèche, et résolu unanimement par les conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du **20 février 2025** tel que présenté.

**7779-04-25**

### **5.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 février 2025**

---

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du **25 février 2025**;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal

Il est proposé par Linda Pomerleau, et résolu unanimement par les conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du **25 février 2025** tel que présenté.

**7780-04-25**

### **5.4 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2025**

---

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du **10 mars 2025**;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal

Il est proposé par Yves Bourassa, et résolu unanimement par les conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du **10 mars 2025** tel que présenté.

**7781-04-25**

### **5.5 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 mars 2025**

---

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du **25 mars 2025**;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal

Il est proposé par Linda Pomerleau, et résolu unanimement par les conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du **25 mars 2025** tel que présenté.

## 5.6 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 31 mars 2025

---

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du **31 mars 2025**;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal

Il est proposé par Luc Bernèche, et résolu unanimement par les conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du **31 mars 2025** tel que présenté.

## 6.1 Comptes à payer pour la période du 1er au 31 mars 2025

---

À la suite de la présentation des comptes payés depuis la dernière séance, ainsi que celle des comptes à payer pour la période **du 1er au 31 mars 2025** :

Il est proposé par Véronique Lemire, et résolu unanimement par les conseillers présents d'approuver et de payer les comptes de la municipalité selon la liste présentée, annexée au présent procès-verbal ; **(29 371,27 + 64 199,59 \$)** pour un total de **93 570,86 \$**.

Il est aussi ajouté aux comptes à payer une facture pour les travaux du 1er au 31 mars 2025, au montant de **730 481,56 \$**, pour le projet Centre communautaire, ce montant sera payé avec l'emprunt temporaire prévu à cet effet.

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, ci-dessus, sont projetées par le conseil (C.M., art 961)

Signé à Nédélec, 14 avril 2025.

## 7.1 Rapport de la mairesse

---

**11 mars 2025** : Rencontre du CSP (comité de la MRCT)

**17 mars 2025** : Rencontre du RIFT (comité de la MRCT)

**19 mars 2025** : Conseil à la MRCT- discussion des dossiers suivants :

1. FRR Volet II – 13 projets sur 27 projets présentés ont obtenu du financement.
2. Les sommes résiduelles du FRR – Volet II seront affectées au projet Onimiki
3. Adoption du règlement sur la rémunération des élus

**20 mars 2025** : Réunion de travail MRCT et assemblée publique pour Onimiki, une participation d'environ 60 personnes.

**25 mars 2025** : Séance extraordinaire à Nédélec – Sur les ordres de changements apportés au projet de la construction du Centre communautaire.

**26 mars 2025** : Rencontre du comité FRR Volet IV – Fin de l'attente actuelle. De nouvelles municipalités bénéficieront du nouveau programme.

**31 mars 2025** : Séance extraordinaire à Nédélec – Sur les ordres de changements apportés au projet de la construction du Centre communautaire.

**3 avril 2025** : Rencontre TEAM avec les professionnels (architectes, ingénieurs, et l'entrepreneur KG2) au dossier de la construction du nouveau Centre communautaire, pour clarifier quelques inquiétudes au sein du conseil.

**7 avril 2025** : Séance extraordinaire à Nédélec – Sur les ordres de changements apportés au projet de la construction du Centre communautaire.

## **7.2 Rapport des travaux publics**

---

Quelques questions sont posées sur l'état des ponceaux, et l'écoulement printanier.

Shawn informe les membres que le camion des travaux publics demande une réparation au niveau du cannister (filtreur dans le réservoir à essence) une soumission pour ces travaux est à l'ordre du jour.

## **7.3 Rapport de l'employée de soutien au développement**

---

Aucune question sur le rapport de l'employé de soutien au développement pour la période du 1er au 31 mars 2025.

## **7.4 Rapport de la directrice générale**

---

Lise Dénommé, DG fait un survol des dossiers actifs au sein de la municipalité.

### **7.4.1 Suivi - Centre Communautaire**

---

Lise Dénommé, DG informe les membres du conseil que les travaux sur le site de la construction du Centre communautaire avancent comme prévu, il y a toujours des ajustements et/ou changements à gérer lorsqu'ils se présentent. L'échéancier est repoussé au début juillet 2025. À suivre.

### **7.4.2 Suivi - Travaux de rénovation au Château Darveau**

---

Lise Dénommé, DG informe les membres que les travaux de rénovation dans le projet du Château Darveau sont commencés et vont bon train. Si tout se présente comme prévu, les travaux au 2e étage devraient se terminer fin mai début juin 2025. À suivre.

### **7.4.3 Suivi FRR Volet II - Projet Illuminer pour mieux briller**

---

Lise Dénommé, DG informe les membres que le projet "Illuminer pour mieux briller" présenté au Fonds Région et Ruralité - Volet 2 a été retenu pour un montant de 22 661 \$ pour faire l'achat de lumières décoratives de Noël.

### **7.4.4 Suivi FRR Volet II - Projet Prêt pas prêt, jouons**

---

Lise Dénommé, DG informe les membres que le projet "Prêt pas prêt, jouons" présenté au Fonds Région et Ruralité - Volet 2 a été retenu pour un montant de 24 769 \$ pour faire l'achat de nouveaux jeux pour le parc municipal à l'entrée sud du village.

### **7.4.5 Suivi - Emploi été Canada**

---

Lise Dénommé, DG informe les membres que la demande fait à Emploi été Canada a été retenu pour l'embauche d'un étudiant pour l'été 2025.

#### **7.4.6 Suivi - Bornes électriques avec Hydro Québec**

---

Lise Dénommé, DG informe les membres que la demande faite à Hydro-Québec dans le programme de subvention des 4500 bornes de recharge de Circuit électrique 2025-P1 a été retenue pour faire l'installation de 2 bornes sur piédestal au 10 rue Principale et 2 bornes murales au 33 rue Principale. Une subvention de 12 500\$/chaque borne est disponible pour l'achat et installation desdites bornes. À suivre.

#### **7.5 Rapport des Élus**

---

Linda Pomerleau, conseillère informe les membres que la Table de concertation Vie citoyenne de Nédélec (ci-après appelé TCVCN) a terminé le recrutement de 4 animateurs et une coordonnatrice pour le camp de jour des "Aventuriers secteur Nord" pour l'été 2025.

**7784-04-25**

#### **8.1 Dépôt de projet - Phase II Mini-Golf Nédélec au programme l'Unique de LSAT**

---

##### **PHASE II - PROJET GOLF MINIATURE – NÉDÉLEC :**

**ATTENDU QUE :** les membres du conseil de la municipalité de Nédélec autorisent le dépôt de la demande d'aide financière à l'Unique avec Loisir et sport de l'Abitibi-Témiscamingue pour le projet « PHASE II – PROJET GOLF MINIATURE – NÉDÉLEC » de Nédélec;

**ATTENDU QUE :** la municipalité de Nédélec a pris connaissance du Guide « L'Unique - Soutien financier » et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités s'appliquant à elle ;

**ATTENDU QUE :** la municipalité de Nédélec s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue du projet « PHASE II – PROJET GOLF MINIATURE – NÉDÉLEC » ;

**ATTENDU QUE :** la municipalité de Nédélec autorise Lise Dénommé, directrice générale de la municipalité soit nommée responsable administrative de la démarche pour déposer une demande d'aide financière pour « PHASE II – PROJET GOLF MINIATURE – NÉDÉLEC » dans le programme « l'Unique – soutien financier »;

Il est proposé par Linda Pomerleau, et résolu unanimement par les conseillers présents que la municipalité de Nédélec aille de l'avant avec une demande d'aide financière « l'Unique – Soutien financier pour le projet « PHASE II – PROJET GOLF MINIATURE – NÉDÉLEC ».

Il est également résolu que la mairesse Lyne Ash et la directrice générale Lise Dénommé soient autorisées à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents relatifs entourant ce dossier.

##### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**7785-04-25**

#### **8.2 Demande de lettre d'appui - Acquisition de l'Immeuble de la Coop Santé Témiscavie**

---

Il est proposé par Véronique Lemire, et résolu unanimement par les conseillers présents que la municipalité de Nédélec participe par lettre d'appui dans le projet

"Acquisition de l'immeuble de la Coop Santé TémiscaVie par l'Association des Parents d'Enfants Handicapés du Témiscamingue.

**7786-04-25**

### **8.3 Appui - L'avenir des pôles d'économie sociale dans le cadre du prochain Plan d'action gouvernemental en économie sociale (PAGÉS)**

---

Il est proposé par Yves Bourassa, et résolu unanimement par les conseillers présents que la municipalité de Nédélec participe par lettre d'appui dans la préoccupation sur l'avenir des pôles d'économie sociale dans le cadre du prochain Plan d'action gouvernemental en économie sociale (PAGÉS). Une copie de ladite lettre sera envoyée au Ministre délégué à l'Économie, Ministre de l'Économie et l'Innovation de l'Énergie, Ministre responsable de la région de la Mauricie et de l'Abitibi-Témiscamingue, ainsi que les députés représentant Rouyn-Noranda et le Témiscamingue, l'Abitibi-Ouest, et l'Abitibi-Est.

### **8.4 Vacances de la DG**

---

Lise Dénommé, DG informe les membres qu'elle sera absente du bureau à partir du 1er mai 2025 à 12 h et de retour au bureau le 8 mai 2025 à 13h00. S'il y a urgence durant cette période, ils seront gérés par l'inspecteur municipal, accompagné de Josée Germain, adjointe à l'administration.

**7787-04-25**

### **8.5 Adoption - Reporté la séance ordinaire du 12 mai 2025**

---

**CONSIDÉRANT QUE** la séance ordinaire prévue pour le 12 mai 2025 ne peut se tenir à cette date en raison de l'absence de la directrice générale au bureau ;

Il est proposé par Véronique Lemire et résolu à l'unanimité par les conseillers présents que :

1. La séance ordinaire initialement prévue pour le 12 mai 2025 soit reportée au mardi 20 mai 2025.
2. Les mesures nécessaires soient prises pour informer les membres et le public de ce changement de date conformément aux procédures établies.
3. La présente résolution prend effet immédiatement.

**Adoptée ce 14 avril 2025.**

**7788-04-25**

### **8.6 Changement - Séance ordinaire du 14 juillet 2025**

---

**CONSIDÉRANT QUE** la séance ordinaire prévue pour le 14 juillet 2025 ne peut se tenir à cette date en raison des vacances régulières de juillet ;

Il est proposé par Véronique Lemire et résolu à l'unanimité par les conseillers présents que :

1. La séance ordinaire initialement prévue pour le 14 juillet 2025 soit devancée au lundi 7 juillet 2025.
2. Les mesures nécessaires soient prises pour informer les membres et le public de ce changement de date conformément aux procédures établies.
3. La présente résolution prend effet immédiatement.

**Adoptée ce 14 avril 2025**

**8.7 Rencontre - Tisser des liens jeudi le 24 avril 2025**

---

**CONSIDÉRANT** l'importance stratégique et communautaire de la rencontre de réseautage "Tisser des Liens" avec les 3 communautés, Québécoise, Ontarienne et Algonquine ;

**CONSIDÉRANT QUE** cette rencontre constitue une opportunité de renforcer les relations intercommunautaires et de développer des collaborations bénéfiques pour la municipalité entre les 3 communautés ;

Il est proposé par Véronique Lemire et résolu à l'unanimité par les conseillers présents :

1. Lyne Ash, mairesse, et Lise Dénommé, Directrice générale, soient autorisées à participer à la rencontre de réseautage "Tisser des Liens" qui se tiendra le 24 avril 2025.
2. Les frais associés à leur participation à cet événement, le cas échéant, soient pris en charge conformément aux politiques de la municipalité.

**9.1 Cession des véhicules et équipements à la RISIT et mandat pour le transfert à la SAAQ**

---

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Nédélec souhaite céder ces véhicules et équipements à la Régie intermunicipale de la sécurité incendie du Témiscamingue (RISIT);

**CONSIDÉRANT QUE** Revenu Québec exige une résolution officielle confirmant la cession des véhicules et équipements afin d'exempter cette transaction du paiement des taxes;

**CONSIDÉRANT QUE** le transfert de propriété des véhicules doit être effectué auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ);

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR LINDA POMERLEAU ET APPUYÉ PAR LUC BERNÈCHE QUE :**

1. La Municipalité de Nédélec cède à la Régie intermunicipale de la sécurité incendie du Témiscamingue (RISIT) les véhicules et équipements suivants :

ID du véhicule	No de plaque	Marque/Modèle/Année
2HSCHAETXYC040614	L222489	INTER 9900 2000
1FVACYFE9KHLJ9984	L779753	FREIG M2 2019

2. Cette cession soit effectuée en conformité avec les exigences de Revenu Québec et de la SAAQ;

3. Monsieur Jasmin Denis, directeur général de la RISIT, soit mandaté, à effectuer les démarches nécessaires auprès de la SAAQ afin de procéder aux transferts des véhicules au nom de la Municipalité.

**ADOPTÉ À NÉDÉLEC CE 14 AVRIL 2025**

Signatures :

Lyne Ash, Mairesse : \_\_\_\_\_

Lise Dénommé, DG, Gref-Trés : \_\_\_\_\_

**11.1 Rapport d'ingénierie préliminaire - Poste d'aqueduc**

---

**CONSIDÉRANT QUE** le rapport révisé d'ingénierie préliminaire portant le numéro 677705-000-41ER-0004\_1 pour la « Mise aux normes du poste de production et de distribution d'eau potable » a été présenté au conseil municipal;

**CONSIDÉRANT QUE** ce rapport a été préparé par la firme AtkinsRéalis conformément aux normes et exigences applicables, et qu'il est jugé pertinent pour la poursuite des travaux prévus ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'estimation des coûts d'opération et d'entretien annuels a été ajoutée audit rapport, comme demandé ;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Luc Bernèche, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents que :

Le rapport révisé d'ingénierie préliminaire portant le numéro 677705-000-41ER-0004\_1, pour la « Mise aux normes du poste de production et de distribution d'eau potable » soit adopté par le conseil municipal avec la révision proposée.

Les étapes nécessaires pour la mise en œuvre des recommandations contenues dans le rapport soient autorisées dans des délais établis.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

---

**12.1 Avis de motion - Règlement 2025-01**

---

Il est, par la présente, donné un avis de motion, par monsieur Luc Bernèche, conseiller, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2025-01 décrétant une dépense de 100 000 \$ et un emprunt 100 000 \$ pour l'achat d'un camion utilitaire pour les travaux publics

---

**12.2 Dépôt de projet Règlement 2025-01 décrétant l'achat et un emprunt de 100 000\$ pour achat d'un camion pour les travaux de voiries**

---

Il est, par la présente, déposé par monsieur Luc Bernèche, conseiller, le projet du règlement numéro 2025-01, décrétant une dépense de 100 000 \$ et un emprunt 100 000 \$ pour l'achat d'un camion utilitaire pour les travaux publics.

**7792-04-25**

---

**12.3 Offre de services professionnelle - Nor Infra**

---

Il est proposé par Yves Bourassa, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents d'accepter l'offre de services professionnelle présentée par la firme NorInfra, services d'ingénierie No P24-9042. Le mandat consiste à faire les plans et devis et surveillances pour 5 ponceaux ciblés sur le chemin des Bouleaux. L'offre de services s'élève à 54 483,58 \$ taxes en sus.

**7793-04-25**

---

**12.4 Réparation du réservoir à l'essence**

---

Il est proposé par Véronique Lemire et résolu à l'unanimité par les conseillers présents d'accepter la soumission d'Automobile Paquin de Saint-Bruno de Guigues pour la réparation du cannister sur le camion des travaux publics aux coûts de 927,91 \$ taxes en sus.

**7794-04-25**

---

**12.5 Gravier - MG-20 et MG 112**

---

**Résolution concernant la vente de gravier MG-20 et MG-112 à FDA Transport INC.**

**CONSIDÉRANT QUE** FDA Transport INC. a manifesté son intérêt pour l'achat de gravier MG-20 et MG-112 ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité dispose des quantités nécessaires de gravier MG-20 et MG-112 pour répondre à cette demande ;

Il est proposé par Linda Pomerleau, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents que :

La vente de gravier MG-20 à FDA Transport INC. soit approuvée au prix de 13,75 \$ par tonne.

La vente de gravier MG-112 à FDA Transport INC. soit approuvée au prix de 10,00 \$ par tonne.

Une facture détaillée des quantités de gravier achetées et des coûts associés sera envoyée à FDA Transport INC.

Il est aussi résolu que Lyne Ash, mairesse, ainsi que Lise Dénommé, DG soient autorisées à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents relatifs entourant ce dossier.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7795-04-25**

**13.1 Action bénévole - Réseau Biblio**

---

**CONSIDÉRANT** l'importance de reconnaître et de célébrer la contribution des bénévoles dans le cadre de la semaine d'action bénévole ;

**CONSIDÉRANT QUE** la bibliothèque municipale accueillera une activité en l'honneur des bénévoles le vendredi 2 mai 2025 ;

**CONSIDÉRANT** que l'achat d'un gâteau, de jus, de thé et de lait est prévu pour cette célébration ;

Il est proposé par Linda Pomerleau, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents que :

La municipalité accepte de payer les coûts liés à l'achat d'un gâteau, de jus, de thé et lait pour la célébration de la Semaine d'action bénévole à la bibliothèque municipale.

Les dépenses engagées pour cet événement soient conformes aux politiques budgétaires et administratives de la municipalité.

**7796-04-25**

**14.1 Campagne de financement - Projet retour à l'école**

---

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal a étudié la demande de campagne de financement présentée par le Projet Retour à l'école ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité ne dispose pas des ressources budgétaires nécessaires pour soutenir cette campagne de financement pour cette année ;

Il est proposé par Luc Bernèche, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents de refuser, à l'unanimité, la demande de campagne de financement présentée par le Projet Retour à l'école.

**7797-04-25**

**14.2 Campagne de financement - ERDQ Fondation des Canadiens**

---

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal a étudié la demande de campagne de

financement présentée par l'École Rivière-Des-Quinze dans le cadre du concours organisé par la Fondation des Canadiens ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité ne dispose pas des ressources budgétaires nécessaires pour soutenir cette campagne de financement pour cette année ;

Il est proposé par Linda Pomerleau, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents que :

Le conseil municipal refuse, à l'unanimité, la demande de campagne de financement présentée par l'École Rivière-Des-Quinze dans le cadre du concours "Fondation des Canadiens" ;

**7798-04-25**

#### **14.3 Protocole de visibilité - 24e Édition de la Foire Gourmande**

---

Il est proposé par Véronique Lemire, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents de refuser la demande de Commandite pour l'évènement de la Foire gourmande 2025, la municipalité ne dispose pas des fonds nécessaires pour soutenir cette demande de financement pour cette année.

**7799-04-25**

#### **14.4 Campagne de financement - Fondation Brousseau-Dargis**

---

Il est proposé par Luc Bernèche, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents de ne pas participer à la campagne de financement présenté par la Fondation Brousseau-Dargis, la municipalité n'a pas les fonds nécessaires pour soutenir cette demande de financement pour cette année.

#### **14.5 Présentation des ordres de changement (ODC) - Centre communautaire de Nédélec**

---

Les membres du conseil prennent connaissance des 8 ordres de changements reçus dans le projet de la Construction du Centre communautaire.

**7800-04-25**

#### **14.5.1 Ordre de changement No 15**

---

##### **Refus d'un Ordre de Changement (ODC) No 15 – Projet de Construction du Centre Communautaire**

**ATTENDU QU'**un ordre de changement No 15 (ci-après appelé ODC) a été proposé pour le projet de construction du Centre communautaire, relatif à "l'ajout d'éclairage pour œuvre d'art, modification de prise, d'une plinthe chauffante et VE-01" ;

**ATTENDU QUE** ce changement entraînerait un ajustement au contrat initial avec l'entrepreneur KG2 Construction, au coût total de 24 674,97 \$, taxes incluses;

**ATTENDU QUE** les comités de gestion du projet ont analysé les implications techniques et financières de cet ODC et ont reçu les recommandations de l'équipe de gestion de projet et des experts concernés ;

Il est proposé par : Yves Bourassa, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents :

QU'après analyse de l'ODC No 15 relatif à "l'ajout d'éclairage pour œuvre d'art, modification de prise, d'une plinthe chauffante et VE-01", au coût de 24 674,97 \$, taxes incluses, les membres du conseil prennent la décision de refuser l'ODC No 15 en totalité tel que présenté.

#### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**14.5.2 Ordre de changement No 16**

---

**Refus d'un Ordre de Changement (ODC) No 16 – Projet de Construction du Centre Communautaire**

**ATTENDU QU'**un ordre de changement No 16 (ci-après appelé ODC) a été proposé pour le projet de construction du Centre communautaire, relatif à "l'installation de pieux vissés pour l'œuvre d'art" ;

**ATTENDU QUE** ce changement entraînerait un ajustement au contrat initial avec l'entrepreneur KG2 Construction, au coût total de 2 883,90 \$, taxes incluses;

**ATTENDU QUE** les comités de gestion du projet ont analysé les implications techniques et financières de cet ODC et ont reçu les recommandations de l'équipe de gestion de projet et des experts concernés ;

Il est proposé par : Véronique Lemire et résolu à l'unanimité par les conseillers présents :

QU'après analyse de l'ODC No 16 relatif à "l'installation des pieux vissés pour l'œuvre d'art", au coût de 2 883,90 \$, taxes incluses, les membres du conseil prennent la décision de refuser l'ODC No 16 en totalité tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ****14.5.3 Ordre de changement No 17-R1**

---

**Adoption d'un Ordre de Changement (ODC) No 17-R1 sous Protêt – Projet de Construction du Centre Communautaire**

**ATTENDU QU'**un ordre de changement No 17-R1 (ci-après appelé ODC) a été proposé pour le projet de construction du Centre communautaire, relatif à "limitation de l'asphalte et localisation de l'œuvre d'art" ;

**ATTENDU QUE** ce changement entraînerait un ajustement (crédit) au contrat initial avec l'entrepreneur KG2 Construction, au coût total de (10 562,46 \$), taxes incluses;

**ATTENDU QUE** les comités de gestion du projet ont analysé les implications techniques et financières de cet ODC et ont reçu les recommandations de l'équipe de gestion de projet et des experts concernés ;

Il est proposé par : Luc Bernnèche, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents :

**QUE** l'adoption de l'ODC No 17-R1 sous Protêt : les membres du conseil approuvent l'ODC relatif à la "limitation de l'asphalte et localisation de l'œuvre d'art", tel que présenté par Robin Dupuis, architecte de la firme ARTCAD, sous réserve d'une vérification finale des coûts et des délais.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ****14.5.4 Ordre de changement No 18-R1**

---

**Adoption de l'ordre de changement 18-R1 sous Protêt - Projet de Construction du Centre Communautaire**

**ATTENDU QUE** l'ordre de changement (ci-après appelé ODC) 18-R1 relatif au "Revêtement de plancher sur la fondation, et installation de coin de marche et dimension de la scène" ;

**ATTENDU QUE** cet ODC retire les coûts d'installation, **mais entraîne également le retrait de la garantie sur les endroits spécifiques** concernés par décision de l'entrepreneur KG2 ;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal juge pertinent d'accepter cet ordre de changement sous protêt afin de permettre la poursuite des travaux tout en exprimant ses réserves sur les implications de cette modification ;

**ATTENDU QUE** les comités de gestion du projet ont analysé les implications techniques et financières de cet ODC et ont reçu les recommandations de l'équipe de gestion de projet et des experts concernés ;

Il est proposé par : Véronique Lemire, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents que :

L'ordre de changement 18-R1 relatif au revêtement de plancher sur la fondation, et installation de coin de marche et dimension de la scène" ;

Une mention claire des réserves du conseil municipal, incluant le retrait de la garantie décidé par l'entrepreneur KG2, soit inscrite aux documents officiels de l'ordre de changement.

Les démarches nécessaires soient entreprises pour minimiser les impacts potentiels de cette modification, et une évaluation des risques soit effectuée pour ces zones spécifiques.

**QUE** l'adoption de l'ODC No 18-R1 sous Protêt : les membres du conseil approuvent l'ODC relatif au "revêtement de plancher sur la fondation, et installation de coin de marche et dimension de la scène", tel que présenté par Robin Dupuis, architecte de la firme ARTCAD, sous réserve d'une vérification finale des coûts et des délais.

#### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**7804-04-25**

#### **14.5.5 Ordre de changement No 19**

---

##### **Adoption d'un Ordre de changement (ODC) No 19 sous Protêt – Projet de Construction du Centre Communautaire**

**ATTENDU QU'**un ordre de changement No 19 (ci-après appelé ODC) a été proposé pour le projet de construction du Centre communautaire, relatif aux "Détails architecturaux pour l'installation d'une hotte commerciale" ;

**ATTENDU QUE** ce changement entraînerait un ajustement au contrat initial avec l'entrepreneur KG2 Construction, au coût total de 10 906,58 \$ ;

**ATTENDU QUE** les comités de gestion du projet ont analysé les implications techniques et financières de cet ODC et ont reçu les recommandations de l'équipe de gestion de projet et des experts concernés ;

Il est proposé par : Luc Bernèche, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents:

**QUE** l'adoption de l'ODC No 19 sous Protêt : les membres du conseil approuvent l'ODC relatif aux "Détails architecturaux pour l'installation d'une hotte commerciale", tel que présenté par Robin Dupuis, architecte de la firme ARTCAD, sous réserve d'une vérification finale des coûts et des délais.

#### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**7805-04-25**

#### **14.5.6 Ordre de changement (ODC No 20)**

---

##### **Adoption d'un Ordre de Changement (ODC) No 20 sous Protêt – Projet de Construction du Centre Communautaire**

**ATTENDU QU'**un ordre de changement No 20 (ci-après appelé ODC) a été proposé pour le projet de construction du Centre communautaire, relatif à "Calorifugeage des conduits d'air" ;

**ATTENDU QUE** ce changement entraînerait un ajustement au contrat initial avec l'entrepreneur KG2 Construction, au coût total de 4 485,96 \$ ;

**ATTENDU QUE** les comités de gestion du projet ont analysé les implications techniques et financières de cet ODC et ont reçu les recommandations de l'équipe de gestion de projet et des experts concernés ;

Il est proposé par : Luc Bernèche, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents:

**QUE** l'adoption de l'ODC No 20 sous Protêt : les membres du conseil approuvent l'ODC relatif à la "Calorifugeage des conduits d'air", tel que présenté par Robin Dupuis, architecte de la firme ARTCAD, sous réserve d'une vérification finale des coûts et des délais.

#### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**7806-04-25**

#### **14.5.7 Ordre de changement (ODC No 21)**

---

##### **Refus d'un Ordre de Changement (ODC) No 21 – Projet de Construction du Centre Communautaire**

**ATTENDU QU'**un ordre de changement No 21 (ci-après appelé ODC) a été proposé pour le projet de construction du Centre communautaire, relatif à "l'ajouts de prises pour distributeurs à savon dans les salle de toilettes"

**ATTENDU QUE** ce changement entraînerait un ajustement au contrat initial avec l'entrepreneur KG2 Construction, au coût total de 1 408,18 \$ taxes incluses;

**ATTENDU QUE** les comités de gestion du projet ont analysé les implications techniques et financières de cet ODC et ont reçu les recommandations de l'équipe de gestion de projet et des experts concernés ;

Il est proposé par : Linda Pomerleau, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents :

**QU'**après analyse de l'ODC No 21 relatif à "l'ajouts de prises pour distributeurs à savon dans les salle de toilettes", au coût de 1 408.18 \$, taxes incluses, les membres du conseil prennent la décision de refuser l'ODC No 21 en totalité tel que présenté.

#### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**7807-04-25**

#### **14.5.8 Ordre de changement (ODC No 22)**

---

##### **Adoption d'un Ordre de Changement (ODC) No 22 sous Protêt – Projet de Construction du Centre Communautaire**

**ATTENDU QU'**un ordre de changement No 22 (ci-après appelé ODC) a été proposé pour le projet de construction du Centre communautaire, relatif à "Précision sur les gouttières" ;

**ATTENDU QUE** ce changement entraînerait un ajustement au contrat initial avec l'entrepreneur KG2 Construction, au coût total de 0.00 \$ ;

**ATTENDU QUE** les comités de gestion du projet ont analysé les implications techniques et financières de cet ODC et ont reçu les recommandations de l'équipe de gestion de projet et des experts concernés ;

Il est proposé par : Véronique Lemire, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents :

**QUE** l'adoption de l'ODC No 22 sous Protêt : les membres du conseil approuvent l'ODC relatif à la "Précision sur les gouttières", tel que présenté par Robin Dupuis, architecte de la firme ARTCAD, sous réserve d'une vérification finale des coûts et des délais.

#### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**7808-04-25**

#### **14.6 Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie**

---

**CONSIDÉRANT QUE** la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre ;

**CONSIDÉRANT QUE** malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société ;

**CONSIDÉRANT QUE** le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003.

**CONSIDÉRANT QU'il** y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée ;

Il est proposé par Yves Bourassa, et résolu majoritairement par les conseillers présents de proclamer le 17 mai **JOURNÉE INTERNATIONNALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE** et de souligner cette journée en tant que telle.

**7809-04-25**

#### **14.7 Soumission pour le système audio et éclairage du Centre communautaire**

---

**CONSIDÉRANT QUE** L'Intro Musique a présenté 2 soumissions détaillées No 1065 et No 1069 pour la fourniture et l'installation d'un système d'éclairage et audio au centre communautaire ;

**CONSIDÉRANT QUE** ces soumissions répondent aux besoins identifiés pour améliorer les installations techniques du centre communautaire ;

Il est proposé par : Véronique Lemire, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents que :

1. Les soumissions No 1065 (montant de 29 301,89 \$) et No 1069 (montant de 24 548,66 \$) taxes incluses présentées par L'Intro Musique soient acceptées pour la fourniture et l'installation d'un système d'éclairage et audio au centre communautaire, sous réserve des vérifications finales et des conformités.

2. Les dépenses associées à cette soumission soient autorisées, conformément aux politiques budgétaires de la municipalité.

Il est également résolu que la maire Lyne Ash et la directrice générale Lise Dénommé soient autorisées à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents relatifs entourant ce dossier.

**7810-04-25**

#### **14.8 Soumission Sogitex - Électroménager - Centre communautaire**

---

**CONSIDÉRANT QUE** Sogitex INC. a présenté 2 soumissions détaillées No SG-QT009429 & No SG-QT009080 pour l'achat de rideaux de scène et d'électroménagers pour le centre communautaire ;

**CONSIDÉRANT QUE** ces soumissions répondent aux besoins identifiés pour améliorer les installations et équipements du centre communautaire ;

Il est proposé par : Yves Bourassa, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents que :

Les soumissions No SG-QT009429 (montant 8 571,76 \$) & No SG-QT009080 (montant 38 355,40 \$) taxes incluses présentées par Sogitex Inc pour l'achat des rideaux de scène et des électroménagers soient acceptées.

Les dépenses associées à ces soumissions soient autorisées, conformément aux politiques budgétaires de la municipalité.

Les démarches nécessaires soient entreprises pour finaliser les transactions avec Sogitex Inc, incluant la signature des documents requis et le suivi des livraisons.

Il est également résolu que la mairesse Lyne Ash et la directrice générale Lise Dénommé soient autorisées à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents relatifs entourant ce dossier.

---

### **16.1 Rapport d'activités de la RISIT - février 2025**

---

Les conseillers prennent connaissance de la documentation reçue pour les activités faites par les services d'incendies sur le territoire.

---

### **16.2 Suivi - Sur la réorganisation des services à l'unité de réadaptation en santé mentale à Malartic**

---

Les conseillers prennent connaissance de la lettre reçue dans le dossier de réadaptation active en santé mentale en Abitibi-Témiscamingue.

---

### **Prochaine séance ordinaire le 12 mai 2025**

---

---

### **18.1 Période de questions**

---

Quelques questions sont soulevées concernant le projet Château Darveau, ainsi que le gravier reçu gratuitement du ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec.

**7811-04-25**

---

### **Levée de la séance**

---

La levée de la séance est à 20h29, et proposé par Yves Bourassa.

---

**Lyne Ash, mairesse**

---

**Lise Dénommé, directrice générale et greffière-trésorière**

À noter : le masculin est utilisé dans ce procès-verbal afin d'alléger le texte.

---

Je, Lyne Ash, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.